

# Formulaire d'inscription à l'affouage 2023/2024

Campagne d'inscription : du lundi 4 septembre au vendredi 22 septembre 2023

**Attention :** merci de veiller à compléter toutes les rubriques de manière lisible

## Identification du demandeur

Prénom/nom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Adresse courriel : .....

## Attestation du demandeur

### Par la présente inscription, j'atteste :

- Posséder un logement fixe et réel d'habitation dans la commune (*la condition de domicile fixe et réel est remplie par les habitants ayant leur résidence principale dans la commune où ils résident au moins 6 mois dans l'année*),
- Demander à bénéficier de l'affouage pour mes besoins domestiques et personnels (les prête-noms et la revente de bois étant interdits),
- Posséder personnellement un équipement (cheminée, poêle, ...) nécessitant l'utilisation de bois pour le chauffage de mon habitation principale.

## Pièces à transmettre lors de l'inscription (au service Accueil de la mairie)

- Justificatif de domicile (facture eau électricité/gaz/téléphone)
- Copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)

### ATTENTION

- L'inscription se fait obligatoirement en mairie en présence du demandeur (aucune inscription par téléphone ou par courriel ne sera prise en compte).
- Toute inscription après la date mentionnée ci-dessus ou toute inscription non valablement complétée et/ou non signée ne sera pas prise en compte.
- Après clôture des inscriptions et vérification du statut des demandeurs, la commune de Pagny-sur-Moselle établit une liste des personnes admises à participer au tirage au sort.

A Pagny sur Moselle, le ...../...../2023

### Signature du demandeur :

« précédée de la mention « lu et approuvé »